CONCOURS INTERNE ET 3ème CONCOURS

DE REDACTEUR TERRITORIAL

SESSION 2015

EPREUVE DE REDACTION D'UNE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note à partir des éléments d'un dossier portant sur l'un des domaines suivants, au choix du candidat lors de son inscription :

a) **Les finances, les budgets et l'intervention économique des collectivités territoriales ;**
b) **Le droit public en relation avec les missions des collectivités territoriales ;**
c) **L'action sanitaire et sociale des collectivités territoriales ;**
d) **Le droit civil en relation avec les missions des collectivités territoriales.**

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

DOMAINE : droit civil en relation avec les missions des collectivités territoriales

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, …) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet contient 20 pages

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué
S'il est incomplet, en avertir le surveillant

Sujet :

Vous êtes rédacteur territorial au sein du service de l'état civil de la commune d'ADMIVILLE.

La directrice générale des services vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur la situation administrative des enfants issus d'une gestation pour autrui (GPA) à l'étranger.

Liste des documents :

Document 1 :	Articles du code civil - 1 page
Document 2 :	Articles du code pénal - 1 page
Document 3 :	Circulaire NOR/JUSC/1301528C relative à la délivrance des certificats de nationalité française - convention de mère porteuse - Etat civil étranger - 25 janvier 2013 - 1 page
Document 4 :	« GPA : ce que la cour de cassation a réellement dit sur la circulaire Taubira » - P. Havez - *Atlantico.fr* - 4 octobre 2013 - 2 pages
Document 5 :	« Gestation pour autrui : l'arrêt « Mennesson et Labassée c / France » rendu par la CEDH » - M. Cahen - *murielle-cahen.com* – 26 juin 2014 - 4 pages
Document 6 :	« GPA et nationalité, l'arrêt du Conseil d'Etat » - B. Bogucki – *Village-justice.com* - 15 décembre 2014 - 1 page
Document 7 :	« Questions de bioéthique : la gestation pour autrui (GPA) » - Ligue des droits de l'Homme - *ldh-france.org* - Consulté le 19 janvier 2015 - 3 pages
Document 8 :	« La filiation des enfants issus d'une GPA à l'étranger : la CEDH se livre à un bon diagnostic des incohérences du droit français, mais prescrit un remède discutable ! » - M. Farge - *Revue des Droits et Libertés Fondamentaux - chronique n°21* - 2014 - 3 pages
Document 9 :	« Enfants nés de la GPA : rendez-vous en terre inconnue » - D. Mennesson et A. Urwicz - *huffingtonpost.fr* - 25 janvier 2014 - 1 page
Document 10 :	« Inscription à l'état civil d'enfants nés par GPA : le parquet fait appel » - C. Piquet - *lefigaro.fr* - 18 mai 2015 - 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.